

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/SEM.54/2002/R.4 (Summary)
12 juillet 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Comité du bois

Commission européenne des forêts

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL



COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE, DE LA GESTION
ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES

**LE BOISEMENT DANS LE CONTEXTE DE LA GESTION
DURABLE DES FORÊTS**

Séminaire organisé dans le cadre de la vingt-quatrième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT
de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Ennis, comté de Clare (Irlande), 15-19 septembre 2002

**La Société des forestiers irlandais, porte-parole des forestiers professionnels
en matière de boisement et de développement forestier**

Exposé de M. Tony Mannion

Résumé

À l'instar de toutes les activités forestières, celles de boisement mises en œuvre aux fins d'une gestion durable des forêts doivent être dirigées par des forestiers professionnels formés et rompus à leur mise en œuvre. Il est également essentiel que l'industrie forestière et ses acteurs

GE.02-22823 (F) 200802 210802

tirent pleinement parti de la hauteur de vues et de l'autorité de forestiers professionnels, et que ces derniers puissent se concerter et se faire clairement entendre par l'intermédiaire d'une organisation professionnelle représentative.

En Irlande, cette organisation professionnelle est la Société des forestiers irlandais (SIF). Fondée en 1942, la SIF représente la profession forestière sur l'île d'Irlande. Elle compte plus de 700 membres et est à la fois une société à responsabilité limitée par garantie et une organisation caritative agréée. Elle a pour mandat «de diriger et de représenter la profession forestière, qui a pour vocation de satisfaire de façon durable les besoins de la société irlandaise en forêts grâce à l'excellence de sa pratique forestière». Plusieurs principes sous-tendent ce mandat, notamment:

- Mise en place d'une autorité représentant la profession;
- Professionnalisme et excellence en matière de gestion forestière, reposant sur de solides connaissances et compétences;
- Durabilité de la gestion des forêts et préservation des écosystèmes;
- Consultation et participation de toutes les parties prenantes à l'élaboration de la politique forestière;
- Promotion de la cohésion sociale, de l'interaction et de la concertation entre les membres.

La Société propose trois types d'adhésion: membre technicien (y compris un groupe de forestiers consultants), membre associé et étudiant. Ses membres sont employés dans tous les secteurs de l'industrie forestière: entreprises publiques et privées; pépinières; gestion des forêts; exploitation, sciage et transformation du bois; recherche et enseignement. La SIF s'emploie activement à promouvoir l'application de normes professionnelles dans le secteur forestier public et privé, et à réglementer la profession forestière. À cette fin, les membres sont liés par un code de déontologie. La SIF influence également l'enseignement forestier afin de maintenir en Irlande un niveau professionnel très élevé. Un programme de perfectionnement professionnel continu est actuellement mis en œuvre à titre d'essai et fait l'objet d'améliorations. Il est prévu de lier ce programme avec des établissements d'enseignement supérieur.

Les activités de la Société sont notamment les suivantes:

- Publication de documents directifs et de communiqués de presse, et sensibilisation du public à la profession forestière;
- Organisation de journées champêtres, de colloques, de voyages d'étude (en Irlande et à l'étranger) et de débats publics sur des questions d'actualité relatives à la foresterie;
- Publication d'*Irish Forestry*, revue contenant des articles originaux - scientifiques et autres - sur la foresterie ainsi que des critiques d'ouvrages publiés;
- Publication de *The Irish Forester*, bulletin trimestriel;
- Dialogue permanent avec les acteurs de l'industrie forestière;

- Discussions et négociations avec le Service irlandais des forêts concernant les politiques forestières nationales et leurs incidences sur l'ensemble de l'industrie forestière;
- Publication d'une liste de membres techniciens consultables, à l'intention du public et des personnes désireuses de bénéficier d'avis professionnels en matière de foresterie.

La Société est également liée, en Irlande et ailleurs, à un réseau élargi de spécialistes des forêts grâce à son adhésion à l'Union européenne des forestiers (UEF), au Forest Stewardship Council (FSC), à l'Irish Forestry Certification Initiative (IFCI) et à l'Irish Forest Industry Chain (IFIC).

Le document a pour vocation de présenter la SIF, porte-parole unique des forestiers professionnels, qui s'emploie à ce que cette profession puisse infléchir les politiques nationales et soit en mesure de contribuer effectivement à des activités telles que le boisement dans le contexte d'une gestion durable des forêts.
